



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Sur la Commune de QUET EN BEAUMONT (38970)

Au sein d'un lotissement - 37 rue du Pic Piéroux

MAISON INDIVIDUELLE A ETAGES

AVEC 4 CHAMBRES ET GARAGE

d'une surface habitable totale de 128,59 m2

(cadastrés section B n° 980 et B n° 981)

ET 1/7 EME INDIVIS DU CHEMIN DE DESSERTE

(cadastré section B n° 1016)

ADJUDICATION FIXÉE

LE MARDI 10 JUN 2025 À 14 HEURES

à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières

du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE

au Palais de Justice, Place Firmin Gautier – 38000 GRENOBLE

Visite prévue sur place le Mercredi 28 MAI 2025 de 11 heures à 12 heures

par le ministère de la SELARL LEGALACT,

commissaire de Justice à GRENOBLE

DESIGNATION

Sur la Commune de QUET-EN-BEAUMONT (38970) – 37 chemin du Pic Piéroux, un tènement immobilier cadastré section B n° 980 pour 36a et B n° 981 pour 3a 81ca et 1/7ème des droits indivis sur l'immeuble cadastré section B n° 1016.

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 19 décembre 2024.

FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

MISE A PRIX : 75.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 7.500 €

Soit 10 % du montant de la mise à prix par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat

www.bastille-avocats.fr

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.46.27.43 – www.bastille-avocats.fr, et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.